

Saint-Léonard et vous...



www.saint-leonard.fr



TÉLÉPHONE D'URGENCE

- Vous pouvez être amené à contacter les élus ou services de la mairie en dehors des heures d'ouverture au public pour une urgence.
- Nous vous informons que vous pouvez contacter la mairie au numéro habituel (02.35.28.05.99). Vous serez redirigé vers un téléphone d'astreinte.



Notre page Facebook
(<https://www.facebook.com/saintleonard76/>)

Application CentoLive



Retrouvez les informations de votre commune
et

Recevez les notifications (alertes, messages importants, ...)

DIRECTEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

MODE D'EMPLOI

Téléchargez CentoLive à l'aide des Qrcodes ci-dessous
(Ou mettez à jour votre application)

Mettez votre ville en favori

Autorisez la réception des notifications via les paramètres de votre téléphone



Retrouvez toute l'actualité
de votre commune sur
www.saint-leonard.fr

Édito

Cette année 2025 arrive déjà à sa fin. Il faut bien avouer que les événements politiques de ces derniers mois nous inquiètent terriblement. Cette période d'instabilité a de lourdes conséquences pour notre pays. Heureusement qu'à l'échelon local, vos élus continuent à gérer le quotidien et réfléchissent à imaginer l'avenir de leur commune.

A ce propos, si la commune de Saint-Léonard ne manque pas de projets, et vous le savez, les prochaines élections municipales prévues les 15 et 22 mars, permettront de façon démocratique de choisir une nouvelle équipe. Cette nouvelle équipe élira alors un nouveau maire. En effet, je ne solliciterai pas vos suffrages cette fois. Après deux mandats à votre service en tant que Maire, j'ai souhaité tourner la page.

J'ai vraiment apprécié cette fonction exigeante, agrémentée de moments forts, difficiles parfois, mais aussi très valorisants à d'autres périodes. Beaucoup de joies et quelques regrets ont parsemé toutes ces années.

Les fouilles archéologiques qui se terminent vont enfin laisser le champ libre aux travaux du futur centre-bourg, dossier sur lequel il aura fallu deux mandats pour mener à bien toutes les étapes administratives, achats de terrains, études pré-opérationnelles et opérationnelles, étude faune flore, diagnostic et fouilles archéologiques. Le tout interrompu par une crise sanitaire qui a été la source d'échéances reportées. Mais l'enjeu en valait la peine, et l'avenir le prouvera, tant les projets répondent à des besoins bien identifiés et indispensables au profit des Saint-Léonardais.

Je conserverai d'excellents souvenirs des différents échanges que nous aurons pu avoir ensemble dans l'exercice de mes fonctions et souhaite à la future équipe le meilleur pour Saint-Léonard. Inutile de préciser que je suivrai, avec un œil attentif, l'évolution de ce dossier Centre-Bourg.

Je vous souhaite une excellente année 2026, et surtout une excellente santé.

Vive Saint-Léonard !

Bernard HOGUET



Sommaire

Vie municipale

· Travaux 2 à 7

Ecole

8 à 10

Vie associative

· Manifestations	11 à 14
· A.S.S.L	21
· Club des Jeunes d'Antan	22
· C.S.L.	23
· F.N.A.C.A.	24
· Traversées Musicales.....	25
· Judo	25
· Scrabble Côte d'Albâtre	26
· Tennis-Club	27
· Liste des associations et présidents	28

Vie sociale

· Mutuelle communale	15
· Lutte contre les violences faites aux femmes	15
· St Léonard services.....	16
· Espace vie sociale rurale itinérant.....	16

Informations

· Recensement	29
· Incription sur les listes électorales	30
· Livraison groupée de fioul.....	30
· Bilan ligne 6	30
· Recyclons nos véhicules.....	31
· Prévention des intoxications	32
· Arnaque à la poubelle	32
· L'espace des 1000 premiers jours	33
· La piscine : réouverture	34
· Information du Siraced	35
· Calendriers de manifestations	36-37
· Calendrier 2026 de ramassages des ordures ménagères	17 et 18
· Aide à l'acquisition de matériel (broyeur, composteur)	19 et 20

· Directeur de la publication : Bernard HOGUET

· Ont participé à la rédaction de ce numéro : les élus, les associations et le personnel municipal

· Crédit photographique : mairie de Saint-Léonard et associations

· Conception et impression :

DuranD Imprimeurs  Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37

· « Saint-Léonard et vous... » :

Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°29 - Décembre 2025

Édité à 1100 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99

Email : courrier@saint-leonard.fr - www.saint-leonard.fr

Travaux

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Un diagnostic archéologique avait, fin 2023, permis de détecter la présence de vestiges sur 7 ha, emprise foncière du futur centre-bourg. Suite à la remise du rapport de diagnostic, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a prescrit des fouilles archéologiques préventives sur trois zones, représentant chacune 8000 à 9000 m², soit une surface d'environ 2ha60.

Les fouilles archéologiques menées par la société Éveha depuis le 29 septembre devaient se terminer en fin d'année. Durant les trois premières semaines, une équipe de quatre archéologues a procédé au décapage des trois zones de fouilles et a bénéficié d'une météo très clémence. Pour ce faire, trois pelles mécaniques et six tracto-bennes ont été mobilisés afin de mettre au jour le site archéologique, apparaissant entre 60 et 90 cm de profondeur sous le sol actuel. Les 25 000 m³ de terres extraits ont été stockés sur site en dehors de ces zones d'exploration. Les vestiges mis au jour sont numérotés, signalés à l'aide de drapeaux et topographiés à l'aide d'un GPS, afin de produire un plan général. Une couverture



photographique à l'aide d'un drone a également été réalisée par la société Arpanum.

Après la mise au jour complète du site archéologique, la fouille à proprement parler a débuté vers la mi-octobre, avec une équipe d'une dizaine d'archéologues. Malheureusement, de fortes pluies intervenues fin octobre et novembre sont venues perturber et même arrêter ces fouilles durant quelques jours. Il est donc vraisemblable que ces fouilles perdurent jusqu'en janvier prochain.

Le site archéologique se révèle particulièrement important pour comprendre l'histoire du Pays de Caux sur le temps long. En effet, près de 500 silex taillés, datés entre 3000 et 2000 avant J.-C., ont tout d'abord été mis au jour par les archéologues. Côté vestiges, cinq fossés circulaires et d'un diamètre compris entre 5 à 8m, évoquent les enclos funéraires caractéristiques de l'âge du Bronze (2000 à 1000 avant J.-C.). La principale occupation du site est datée entre la fin de la période gauloise et le début de la période romaine (500 avant J.-C. – 100 ap. J.-C.) Il s'agit de plusieurs fermes, délimitées par d'importants fossés d'enclos et fossés parcellaires. Ces fermes sont composées de bâtiments sur poteaux, des celliers et silos destinés au stockage des denrées alimentaires, des zones de vie et des activités liées au travail du métal. Le mobilier caractéristique de cette période comprend des fragments de poterie et de verre, des amphores pour le transport d'huile d'olive et de saumure depuis l'Espagne, des outils en métal pour les activités domestiques et agropastorales, des fragments de torchis en lien avec les bâtiments, des scories associées à l'artisanat du fer, et enfin les restes d'animaux consommés par les habitants des lieux. Quatre sépultures à crémation, datées des Ier et IIe siècle ap. J.-C., ont également été mises au jour, très souvent sur le tracé des fossés parcellaires. Enfin, plusieurs fossés et un chemin, apparaissant sur le plan cadastral de 1812 (dit Cadastre napoléonien) et encore partiellement visibles sur les photographies aériennes de 1950-1965, ont été découverts sur l'ensemble des trois secteurs de fouille.

Au plan financier, la dépense des fouilles archéologiques atteint 560 000 euros HT, à la charge de la commune. Heureusement, les efforts engagés par vos élus ainsi que les services administratifs,



ont permis à l'État, que nous remercions pour leur engagement à nos côtés, d'accompagner la collectivité dans cette dépense imprévue, à savoir :

- 260 000 € par le FNAP (Fonds National de l'Archéologie Préventive),
- 170 000 € par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Le reste à charge de la commune avoisine donc 130 000 €.

Autre point important, une phase pédagogique est incluse dans la prestation des fouilles archéologiques. Ainsi, la société Éveha interviendra dès 2026 auprès de la population et de l'école, afin d'expliquer la nature de leurs recherches, l'ancienneté des vestiges retrouvés etc...

Les Saint-Léonardais pourront apprendre l'histoire de leur commune et découvrir les pratiques de leurs ancêtres. Peut-être pourrons-nous alors conserver des traces de ces vestiges, sous la forme de panneaux pédagogiques par exemple.

Essayons de transformer cette contrainte des fouilles archéologiques en atout, au profit de la commune et de ses habitants.

Nous remercions également les riverains de ces fouilles, qui ont vu leur environnement modifié et perturbé. J'ai eu quelques contacts à ce sujet, et j'ai été à chaque fois rassuré par la compréhension de chacun. Merci pour votre confiance et votre patience.

Bernard HOGUET



Travaux

INAUGURATION DES ATELIERS DES SERVICES TECHNIQUES

Le vendredi 24 octobre, après un premier report dû à des contraintes de nos partenaires financiers, les nouveaux ateliers des services techniques ont enfin pu être inaugurés en présence de notre Députée Marie-Agnès Poussier Winsback, du Président du Conseil départemental Monsieur Bertrand Bellanger, de Madame Emmanuelle UNAL, Secrétaire générale de la sous-préfecture du Havre et de Madame Sineau-Patry, Présidente du SDE76.

Plusieurs maires des communes de l'Agglomération ainsi que quelques entreprises ayant participé à la construction avaient fait le déplacement pour l'occasion.

Cette inauguration a permis de remercier nos partenaires financiers que sont le Département (pour la somme de 180 000€), l'Etat (pour la somme de 121 060€ au titre de la DETR et 96 848€ au titre de la DSIL) et ainsi de présenter ce nouvel équipement vertueux grâce à une petite visite guidée présentant notamment la pose de panneaux photovoltaïques et l'installation d'un système de phyto-épuration.

**Afin que vous puissiez visiter ces ateliers,
une matinée « portes ouvertes » est prévue
le samedi 17 janvier 2026 de 9h00 à 12h00.**



Atelier pluviomètre



Atelier armoire photovoltaïque



Atelier phytoépuration



Atelier - Fosse de garage pour vidange



Atelier -Surpresseur d'eau de pluie



INAUGURATION DE LA FIN DES TRAVAUX D'EFFACEMENT DE RÉSEAUX ROUTE DE GRAINVAL

Le mardi 25 novembre, Madame Claire Guéroult, vice-présidente du SDE 76 est venue inaugurer la fin des travaux d'effacement des réseaux route de Grainval. Nous l'avons remerciée pour l'important soutien financier que le SDE a accordé. En effet sur un coût total TTC de 689 675.07€, la participation de la commune s'est élevée à 222 482.51€.

Par ailleurs, nous avons été informés début novembre lors d'une réunion de secteur que notre demande d'effacement pour le chemin des falaises a été retenue pour 2026.

C'est une très bonne nouvelle pour tous les riverains qui subissaient des coupures électriques à chaque tempête car leur alimentation électrique est encore en fils nus. Les travaux devraient démarrer en avril 2026, nous organiserons une réunion d'information.



Travaux



ENTRETIEN DES VOIRIES

Les 13 et 14 octobre, l'entreprise Gagneraud a effectué une série de réparations sur les voiries de notre commune : aux Ferrières, aux Hogues, après les ralentisseurs du hameau du Chesnay et celui situé devant la salle Marie Madeleine Babin, rue du 11 novembre et route de Grainval.



François DAUDRUY

Adjoint aux travaux, à l'aménagement et au cadre de vie



PASSAGE ENTRE LA RUE DES MÉSANGES ET LE CIMETIÈRE

En juillet, l'entreprise Les 2 Ifs a réalisé un passage engazonné avec palissades occultant la vue chez les riverains pour aller à pied de la rue des mésanges jusqu'au cimetière. La création de ce raccourci piétonnier contribue au développement des modes de déplacements doux.

VIDÉOPROTECTION

L'installation de vidéoprotection est maintenant fonctionnelle sur la commune, nous remarquons déjà une baisse des dégradations et des incivilités. Nous sommes persuadés que cet équipement apportera plus de tranquillité et de sérénité à nos concitoyens. Nous rappelons que les images des 25 caméras sont stockées pendant 1 mois et sont consultables par des personnes habilitées ou sur requête de la police.

Notons que ce projet a bénéficié d'une subvention de 11976€ de la part du Département (coût total H.T 39 920€)

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



Vous êtes propriétaire de terrain ? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe

orange





CHEMIN DES HAUTS CAMPS

Des maisons ont été construites sur tout le coté Est de ce chemin. Le réseau d'assainissement a été prolongé en provenance du Ramponneau, les alimentations électriques et télécom ont été passées en souterrain. L'entreprise Delahais a réalisé la voirie en enrobé à chaud en octobre permettant ainsi aux riverains de circuler normalement et aux services de secours de pouvoir y accéder correctement. Une barrière empêchant la circulation des voitures en provenance du Ramponneau sera installée du coté de Fécamp.

TRAVAUX DE RÉFECTON DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Une intervention périlleuse a été exécutée sur le clocher de l'église afin de remplacer plusieurs ardoises défectueuses ou tombées et ainsi assurer l'étanchéité de l'édifice.



DÉFENSE INCENDIE

Nous réalisons actuellement la 3^{ème} et dernière tranche de travaux de lutte contre l'incendie ; en début d'année 2026 toutes les habitations et tous les bâtiments agricoles de la commune seront à moins de 400 m d'un point d'eau (poteau incendie ou réserve incendie).

Cette dernière tranche réalisée par l'entreprise Delahais concerne : l'impassée de Basbeuf, Les Marettes, l'impassée de la ferme Dargent, les Ferrières et le fond de Bucaille.



Dans le but d'améliorer le quotidien des élèves et des enseignants, différents achats ont été effectués pour l'école :



- Remplacement du chalet dans la cour de maternelle
- Matériel pour l'accueil d'un enfant porteur de handicap
- Une armoire
- Un vidéoprojecteur
- Peinture pour la cantine scolaire



Comme chaque année, je tiens à remercier François pour son investissement dans la création des menus lors de la Semaine du Goût. Cette fois, le thème retenu était le caramel, qui a permis à tous de découvrir de nouveaux goûts, alliant douceur et créativité.



Grâce à son travail, les enfants ont pu savourer des propositions originales et surprenantes.

Sophie RIOULT

Adjointe aux affaires scolaires



ILLUMINATIONS DE NOËL

Pour débuter la période des illuminations de la commune, un moment convivial où tout le monde se retrouve autour d'un chocolat chaud a eu lieu le 5 décembre.

Musique, neige, distribution de chocolats, ambiance festive ont pu ravir petits et grands.



Le **9 Décembre** un spectacle de fêtes de fin d'année a été offert aux enfants de l'école. Cette année un agréable moment avec la prestation d'un clown offrant magie, jonglerie et sculpture de ballons pour ravir le public.



ECOLE LOUIS-PHILIPPE LANGE GS

Une nouvelle année scolaire démarre et son lot de projets va commencer avec Christine notre atsem et Emilie notre maîtresse. Cette année va être chargée. Nous allons à la fois travailler et aborder tout un tas de thèmes et le premier étant le plus effrayant puisque nous avons fêté Halloween !! Pour l'occasion, la classe s'est parée de ses plus abominables décorations. Pour l'occasion, nous avons réalisé des madeleines monstrueuses et fait un goûter d'halloween grâce à la participation des parents. Nous avons repris en novembre un nouveau projet autour de l'étrange noël de Monsieur Jacques qui fera une très belle transition pour parler de l'esprit de noël. A bientôt !





Vie culturelle et associative

3ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE : LE SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS !

Une fois de plus, sous un temps radieux, la 3ème édition de la fête de la musique du vendredi 27 juin 2025 fut une réussite. Ce succès ne se dément pas, attirant chaque fois un nombre croissant de participants.

L'ambiance y était chaleureuse et champêtre, où des guirlandes lumineuses mettaient en évidence la décoration de l'événement. En effet la municipalité avec la commission associative et culturelle s'efforcent d'améliorer le décor, notamment cette année, deux oriflammes représentant l'une les falaises de Grainval et l'autre la roche qui pleure, donnaient un joli apparat à la manifestation.

Sous l'impulsion de notre maestro Antoine Bayard, les artistes ont embarqué le public vers des influences multiples : guitare voix pour DJAVE, rock électro pour le duo OSMOSE et musiques des



années 80 pour LH MAPS. Les musiciens et chanteurs ont dégagé une belle présence scénique et une énergie communicative qui ont conquis tous les danseurs nombreux sur le dancefloor du parvis de la mairie.

Le pôle restauration ainsi que la buvette n'ont pas désempli de la soirée. Les bières artisanales de la brasserie JJAP ont été très appréciées par les consommateurs.

Festive, joyeuse et attendue, la fête de la musique reste un temps fort pour notre commune.

Je terminerai par une maxime : "La musique donne une âme à nos coeurs et des ailes à la pensée."



Vie culturelle et associative



NAISSANCE DE L'ASSOCIATION FARINN : UNE NOUVELLE ASSOCIATION POUR FAIRE REVIVRE LE FOUR À BOIS DU ROCTEL !

À Saint-Léonard, le patrimoine local continue d'écrire son histoire ! Un nouveau souffle pour notre patrimoine local !

Une association vient tout juste de voir le jour à Saint-Léonard : FARINN (Fournée Associative Roctel IN Normandie). Son objectif est simple mais ambitieux : restaurer le bâtiment et le four à pain communal du Roctel, véritable témoin du savoir-faire et de la vie d'autrefois.

Au-delà de la restauration, ce projet s'inscrit dans une volonté de redonner vie à ce lieu, préserver et valoriser notre patrimoine rural en y organisant, à terme, des animations conviviales autour du pain « symbole de partage » et des traditions locales.

Une belle manière de faire vivre le patrimoine tout en renforçant le lien entre les habitants.

Toutes les personnes intéressées par ce projet sont les bienvenues au sein de l'association FARINN.

Bricoleur, curieux, passionné d'histoire...vous pouvez contribuer à cette belle aventure humaine en participant à un projet collectif, en donnant un coup de main, en partageant des compétences ou simplement en soutenant l'initiative.

Pour rejoindre l'aventure ou obtenir plus d'informations, il suffit de contacter l'équipe de FARINN. Ensemble, faisons revivre la flamme du four du Roctel !

**Alain MARTIN
Alois HOCH
Victor BALIER**



Vie culturelle et associative

CONCERT DE L'HARMONIE DE GONNEVILLE LA MALLET LE 12 AVRIL 2026

Depuis le 1er juin 2014, l'orchestre d'harmonie de Gonnehville La Mallet est lauréat du premier prix du concours national d'harmonie qui lui a valu de recevoir le grand prix spécial de la Ville du Havre. Le 12 mai 2019, l'ensemble musical a obtenu le premier prix lors du concours national d'orchestres "vallée du Cailly" de la confédération musicale de France.

Au regard de ces récompenses, la commune de Saint-Léonard a souhaité accueillir le dimanche 12 avril 2026 cet ensemble musical dans le cadre du festival de printemps, à la salle Henri Lambert.

Le concert est gratuit. Une cinquantaine de musiciens vous joueront différents styles de musique (du classique à la musique moderne en passant par la musique de film).

Un moment à ne pas rater, alors tous à vos agendas pour un bel après-midi musical de qualité.



Marie-France MOIGNOT

Adjointe aux affaires associatives,
sportives et culturelles



MISE À DISPOSITION DU STADE DE FOOTBALL À L'ASL RAMPONNEAU

Le club de la JSSL (jeunesse sportive saint-léonardaise), présidée par Madame Hanouet n'a pas engagé d'équipe sur la saison 2025-2026 malgré les récents travaux de réhabilitation et d'extension de vestiaires ainsi que la réalisation d'un nouveau stade.

Les infrastructures étaient donc inutilisées depuis plusieurs mois, malheureusement.

La Ville de Fécamp, qui a lancé début octobre ses travaux d'aménagement du stade du ramponneau, recherchait des équipements pour que le club de l'ASL Ramponneau puisse poursuivre ses activités durant cette phase.

Une convention tripartite a été signée dans le cadre des bons échanges avec la Ville de Fécamp pour que le club puisse bénéficier pendant quelques mois de nos infrastructures.

Vie culturelle et associative

INSTALLATION DE PROTECTIONS MURALES DANS LA SALLE D'ÉVOLUTION

Après avoir repeint les murs et remplacé les éclairages obsolètes, des protections ont été installées sur les murs de la salle d'évolution située dans le gymnase Marie-Madeleine Babin, afin d'améliorer les conditions d'accueil et de sécurité de la pratique sportive.



GAMBADE ! UNE BALADE GOURMANDE INCROYABLE AU CŒUR DU PATRIMOINE NORMAND.



La quatrième édition de Gambade! a réuni 2 300 participants samedi 28 juin 2025. Le parcours de 15 kilomètres, dans les environs de Fécamp, était jalonné d'étapes dans un lieu d'exception pour déguster des plats de chefs.

Le principe de cet événement, qui en est à sa quatrième édition, est simple : le long d'un parcours de 15 kilomètres, six

étapes sont prévues pour déguster des plats confectionnés par des chefs accompagnés de boissons emblématiques de la Normandie (jus de pomme, cidre, cocktail au Calvados...) mais aussi plus surprenantes (bière, Gin...), le tout en musique live.

Organisée par l'association LM&Co Événements, le pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine en est partenaire. Ainsi chaque année le rendez-vous « se déroule dans l'une des neuf agglomérations du pôle », a tenu à préciser l'organisatrice, depuis le point de départ situé cette année à Saint-Léonard.

Gambade! permet de « bouger, bien manger et apprécier les paysages naturels et bâtis ». De 950 participants la première année, l'événement en attire aujourd'hui plus du double.

La météo ayant été très favorable, les randonneurs ont pu profiter d'une très belle journée sublimée par de magnifiques paysages, une nature généreuse et le plein de bonne humeur !

Lors de la soirée de remerciement, les organisateurs ont remis un chèque de 2000€ à la SNSM et à l'Association des Amis de la chapelle de Grainval, l'édifice ayant été ouvert pour l'occasion.



MUTUELLE COMMUNALE

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous informions de la signature d'un partenariat avec l'association ACTION pour mettre en place le dispositif « MA COMMUNE, MA SANTE » et ainsi favoriser l'accès à une mutuelle pour tous.

La réunion publique qui s'est tenue le 24 juin dernier a rencontré un franc succès, de nombreuses personnes ont souhaité se renseigner, preuve d'une attente dans ce domaine bien complexe.

Nous vous rappelons que vous pouvez à chaque moment contacter l'association au 05.64.10.00.48 pour envisager un rendez-vous personnalisé lors d'une permanence le lundi après-midi à la salle Henri Lambert.

Après échange avec un représentant de l'association qui analysera vos besoins, un devis personnalisé pourra vous être proposé. Celui-ci ne vous engage en rien et vous permettra de comparer l'offre avec votre couverture actuelle.

Date à retenir !

REPAS DES ANCIENS

Nous vous invitons à inscrire dès à présent dans votre agenda la date du 26 avril 2026.

Bernadette MALANDAIN

Adjointe aux affaires sociales



ARRÊTONS LES VIOLENCE

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Prévenir et éradiquer les violences infligées aux femmes nécessite une mobilisation collective. A ce titre, le rôle des communes, échelon de proximité est primordial pour accueillir les victimes ou recevoir les signalements.

Mais pousser la porte de la mairie pour parler n'est pas toujours facile...

Parce que chacun d'entre nous doit se sentir concerné, nous souhaitons signaler les dispositifs d'aide aux victimes qui existent.

En cas de danger immédiat, il faut contacter le 17 ou le 114 (pour les personnes en situation de handicap).

Les victimes peuvent également appeler le numéro d'écoute et d'information au 3919 (appel anonyme et gratuit 24h/24, 7j/7). En fonction des demandes, une orientation vers des dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge pourra être mise en place.

Il existe également une plateforme numérique de signalement des violences et d'accompagnement des victimes accessible via le site www.arretonslesviolences.gouv.fr, rubrique « Signaler une violence en ligne ».

SAINT-LEONARD SERVICES DES MAINS QUI AIDENT, AU SERVICE DU QUOTIDIEN...

L'Association SLS poursuit son activité avec dynamisme et sérénité. Apportant aide et accompagnement à de nombreux habitants de la commune.

L'année écoulée a été marquée par une activité soutenue, le nombre d'adhérents continue de progresser légèrement, signe de la confiance renouvelée des usagers et de la pertinence des services proposés. Cette évolution témoigne de la qualité du travail accompli par nos salariés et de la satisfaction des bénéficiaires, toujours très attachés à la proximité et à la bienveillance. Les retours recueillis auprès des familles et des personnes accompagnées sont très positifs. Tous saluent la compétence, la disponibilité et le professionnalisme du personnel, qui s'attache à répondre avec efficacité aux besoins de chacun. Qu'il s'agisse d'aide à domicile, de soutien aux personnes âgées ou de petits services du quotidien, l'association reste fidèle à ses valeurs de solidarité.

Il est important également de souligner le rôle essentiel des bénévoles, qui font fonctionner l'association. Leur engagement constant, leur temps qu'ils consacrent, permet à la structure de se développer. Un très grand merci à eux.

Forte de cette belle dynamique, l'Association regarde l'avenir avec confiance et ambition, toujours au service des habitants et du lien social.



MISE EN PLACE D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE RURALE, ITINÉRANT

La communauté d'agglomération a souhaité dans le cadre de sa politique et de la Convention Territoriale Globale, créer un service de proximité à vocation plurielle, sociale, familiale et intergénérationnelle visant à accueillir la population et à animer le territoire tout en veillant à la mixité sociale.

L'ensemble des communes rurales du territoire est concerné.

La commune de Saint-Léonard a accepté de mettre des locaux à disposition du coordonnateur récemment recruté, Monsieur Brian Lannoy.

Sa tâche première va être de réaliser un diagnostic du territoire dans ce domaine, d'en saisir les richesses mais également les lacunes.

A terme, l'idée est de faire reconnaître l'espace de vie sociale comme un outil à disposition des habitants, en œuvrant sur les objectifs suivants :

- Accompagner les initiatives d'habitants et la valorisation de leurs compétences
- Développer de nouvelles activités en lien avec les besoins du territoire
- Soutenir les jeunes dans leurs projets
- Proposer des actions en direction des familles ou des groupes de parents
- Développer des liens entre les associations et soutenir le développement du Bénévolat
- Tisser de nouveaux liens entre les habitants et encourager la solidarité entre les générations

Calendrier 2026 - Premier Semestre

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1 J			1 J D			1 D			1 M			1 V			1 L		23
2 V			2 L			6 2 L			10 2 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		2 S			2 M	ORDURES MENAGERES	
3 S			3 M	ORDURES MENAGERES		3 M	ORDURES MENAGERES		3 V			3 D			3 M		
4 D			4 M			4 M			4 S			4 L			19 4 J		
5 L			2 5 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		5 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		5 D			5 M	ORDURES MENAGERES		5 V		
6 M	ORDURES MENAGERES		6 V			6 V			6 L		15	6 M			6 S		
7 M			7 S			7 S			7 M	ORDURES MENAGERES		7 J			7 D		
8 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		8 D			8 D			8 M			8 V			8 L		24
9 V			9 L			7 9 L			11 9 J			9 S			9 M	ORDURES MENAGERES	
10 S			10 M	ORDURES MENAGERES		10 M	ORDURES MENAGERES		10 V			10 D			10 M		
11 D			11 M			11 M			11 S			11 L			20 11 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	
12 L			3 12 J			12 J			12 D			12 M	ORDURES MENAGERES		12 V		
13 M	ORDURES MENAGERES		13 V			13 V			13 L		16	13 M			13 S		
14 M			14 S			14 S			14 M	ORDURES MENAGERES		14 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		14 D		
15 J			15 D			15 D			15 M			15 V			15 L		25
16 V			16 L			8 16 L			12 16 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		16 S			16 M	ORDURES MENAGERES	
17 S			17 M	ORDURES MENAGERES		17 M	ORDURES MENAGERES		17 V			17 D			17 M		
18 D			18 M			18 M			18 S			18 L			21 18 J		
19 L			4 19 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		19 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		19 D			19 M	ORDURES MENAGERES		19 V		
20 M	ORDURES MENAGERES		20 V			20 V			20 L		17	20 M			20 S		
21 M			21 S			21 S			21 M	ORDURES MENAGERES		21 J			21 D		
22 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		22 D			22 D			22 M			22 V			22 L		26
23 V			23 L			9 23 L			13 23 J			23 S			23 M	ORDURES MENAGERES	
24 S			24 M	ORDURES MENAGERES		24 M	ORDURES MENAGERES		24 V			24 D			24 M		
25 D			25 M			25 M			25 S			25 L			22 25 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	
26 L			5 26 J			26 J			26 D			26 M	ORDURES MENAGERES		26 V		
27 M	ORDURES MENAGERES		27 V			27 V			27 L		18	27 M			27 S		
28 M			28 S			28 S			28 M	ORDURES MENAGERES		28 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		28 D		
29 J						29 D			29 M			29 V			29 L		27
30 V						30 L			14 30 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		30 S			30 M	ORDURES MENAGERES	
31 S						31 M	ORDURES MENAGERES					31 D					

DÉCHETTERIE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION FÉCAMP CAUX LITTORAL D'ÉPREVILLE :

- Horaires d'ouverture :**
- Lundi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 / **18 h 15 ***
 - Mardi : 13 h 30 - 17 h 30 / **18 h 15 ***
 - Mercredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 / **18 h 15 ***
 - Jeudi : 13 h 30 - 17 h 30 / **18 h 15 ***
 - Vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 / **18 h 15 ***
 - Samedi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 / **18 h 15 ****

*Fermeture à 18 h 15 du 01/04 au 30/09

La déchetterie sera fermée les jours fériés (et 24 et 31/12 les après-midi).

Téléphone de la déchetterie **02.35.29.28.98**

Pour tous renseignements en cas de jour férié,
voir sur le site de la Communauté d'Agglomération :

Fécamp Caux Littoral : www.agglo-fecampcauxlittoral.fr
ou par téléphone au **02.35.10.48.48**

Calendrier 2026 - Second Semestre

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier 2027	
1 M		1 S		1 M	ORDURES MENAGERES	1 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	1 D		1 M	ORDURES MENAGERES	1 V	
2 J		2 D		2 M		2 V		2 L	45	2 M		2 S	
3 V		3 L	32	3 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	3 S		3 M	ORDURES MENAGERES	3 J		3 D	
4 S		4 M	ORDURES MENAGERES	4 V		4 D		4 M		4 V		4 L	1
5 D		5 M		5 S		5 L		41	5 J		5 S		5 M
6 L	28	6 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	6 D		6 M	ORDURES MENAGERES	6 V		6 D		6 M	
7 M	ORDURES MENAGERES	7 V		7 L	37	7 M		7 S		7 L	50	7 J	
8 M		8 S		8 M	ORDURES MENAGERES	8 J		8 D		8 M	ORDURES MENAGERES	8 V	
9 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	9 D		9 M		9 V		9 L	46	9 M		9 S	
10 V		10 L	33	10 J		10 S		10 M	ORDURES MENAGERES	10 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	10 D	
11 S		11 M	ORDURES MENAGERES	11 V		11 D		11 M		11 V		11 L	2
12 D		12 M		12 S		12 L		42	12 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	12 S		12 M
13 L	29	13 J		13 D		13 M	ORDURES MENAGERES	13 V		13 D		13 M	
14 M	ORDURES MENAGERES	14 V		14 L	38	14 M	EMBALLAGES RECYCLABLES	14 S		14 L		51	14 J
15 M	15 S			15 M	ORDURES MENAGERES	15 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	15 D		15 M	ORDURES MENAGERES	15 V	
16 J		16 D		16 M		16 V		16 L	47	16 M		16 S	
17 V		17 L	34	17 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	17 S		17 M	ORDURES MENAGERES	17 J		17 D	
18 S		18 M	ORDURES MENAGERES	18 V		18 D		18 M		18 V		18 L	3
19 D		19 M		19 S		19 L		43	19 J		19 S		19 M
20 L	30	20 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	20 D		20 M	ORDURES MENAGERES	20 V		20 D		20 M	
21 M	ORDURES MENAGERES	21 V		21 L	39	21 M		21 S		21 L		52	21 J
22 M		22 S		22 M	ORDURES MENAGERES	22 J		22 D		22 M	ORDURES MENAGERES	22 V	
23 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	23 D		23 M		23 V		23 L	48	23 M		23 S	
24 V		24 L	35	24 J		24 S		24 M	ORDURES MENAGERES	24 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	24 D	
25 S		25 M	ORDURES MENAGERES	25 V		25 D		25 M		25 V		25 L	4
26 D		26 M		26 S		26 L		44	26 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	26 S		26 M
27 L	31	27 J		27 D		27 M	ORDURES MENAGERES	27 V		27 D		27 M	
28 M	ORDURES MENAGERES	28 V		28 L	40	28 M		28 S		28 L		53	28 J
29 M		29 S		29 M	ORDURES MENAGERES	29 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	29 D		29 M	ORDURES MENAGERES	29 V	
30 J		30 D		30 M		30 V		30 L	49	30 M		30 S	
31 V		31 L	36			31 S				31 J		31 D	

Lors des jours fériés, les ramassages sont effectués normalement sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

— **ORDURES MÉNAGÈRES** (conteneurs gris) enlèvement des déchets domestiques **UNE FOIS PAR SEMAINE, LE MARDI MATIN** – à sortir la veille au soir après 20 h (sauf le hameau des Hogues qui est ramassé le mercredi matin avec FROBERVILLE, l'impasse des Marettes ramassée avec YPORT le lundi matin et le vendredi matin).

— **EMBALLAGES RECYCLABLES** (conteneurs jaunes) : enlèvement des emballages (bouteilles en plastiques, boîtes métalliques, boîtes et suremballages en carton, journaux, publicités **A METTRE EN VRAC DANS LES CONTENEURS**), **UNE SEMAINE SUR DEUX** (semaines paires), **LE JEUDI MATIN** pour l'ensemble de la commune – à sortir la veille au soir après 20 h.

LUTTE CONTRE LE BRUIT DE VOISINAGE

Par arrêté de la Préfecture de Seine-Maritime en date du 16 octobre 2017, l'article 7 de l'arrêté DPS/ARS n° 2014/101 du 8 octobre 2014, relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de Seine-Maritime a été **abrogé et remplacé par de nouvelles dispositions** :

Les activités bruyantes effectuées par des particuliers, telles que **la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression**, etc..., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage **ne peuvent être effectuées**, sauf intervention urgente, **à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :**

- **Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h.**
- **Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.**
- **Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Merci de les respecter pour le bien-être de tous.



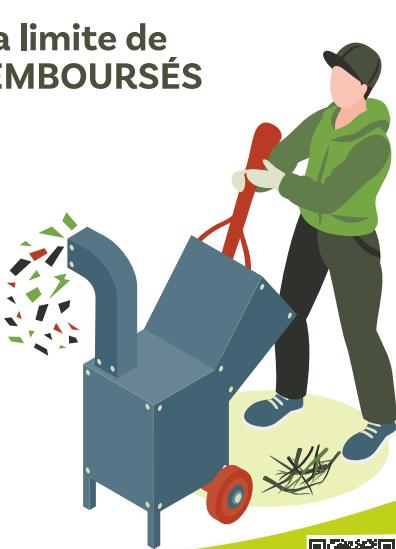
Aide à l'achat

BROYEURS DE DÉCHETS VERTS

l'Agglomération vous soutient
à hauteur de 50 % du prix d'acquisition



Dans la limite de
200€ REMBOURSÉS



Faites votre demande
dès aujourd'hui !

Pour savoir si vous êtes éligible et les conditions du dispositif, scannez ici
ou plus d'infos sur www.agglo-fecampcauxlittoral.fr et 02 35 10 31 53



The poster features the Fécamp Caux Littoral Agglo logo at the top left. The main text "L'AGGLOMÉRATION MET À VOTRE DISPOSITION" is written diagonally across the center. A large image of a grey plastic compost bin is positioned in the center-right. The background is white with colorful illustrations of plants, flowers, and leaves. At the bottom, the text "DES COMPOSTEURS!" is written diagonally. A detailed description in French follows:

L'Agglomération met **gratuitement** à la disposition des habitants disposant d'un jardin des composteurs, remis sur **présentation d'un justificatif de domicile** (facture d'électricité, d'eau) et d'une **pièce d'identité**. Il est demandé d'**appeler au 02 35 10 48 48** pour prendre rendez-vous.

825 route de Valmont - 76400 Fécamp / agglo-fecampcauxlittoral.fr

COMMENT BIEN TRIER SES DÉCHETS ?

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LA PLANÈTE, TRIONS NOS DÉCHETS !

SORTIR LES BACS LA VEILLE AU SOIR AVANT 20H ET LES RENTRER APRÈS LA COLLECTE

BAC JAUNE:	EMBALLAGES EN PLASTIQUE : ALIMENTAIRES ET PRODUITS D'HYGIÈNE	EMBALLAGES EN MÉTAL : CONSERVES, CANETTES, BARQUETTES ET AÉROSOLS	EMBALLAGES ET BRIQUES ALIMENTAIRES EN CARTON	PAPIERS : COURRIERS, ENVELOPPES, JOURNAUX ET MAGAZINES	METTRE LES DÉCHETS EN VRAC NE PAS LES EMBOÎTER NE PAS LES LAVER, BIEN LES VIDER		
							
	LITIÈRE	COUCHES USAGÉES	VAISSELLE ET VERRE BRISÉS	BROSSES À DENTS	MOUCHOIRS USAGÉS	PROTECTIONS HYGIÉNIQUES	RESTES DE VIANDE ET POISSON
	SANS COUVERCLE NI BOUCHON ! 	POTS ET BOCAUX 	BOUTEILLES ET FLACONS 			PENSEZ AU COMPOST POUR VOS DÉCHETS DE CUISINE ET DÉPOSEZ VOS GROS CARTONS BRUNS EN DÉCHETTERIE !	RAPPELS: SI VOUS AVEZ UN DOUBTE, METTEZ LE DÉCHET DANS LE BAC GRIS ! SCANNEZ CE QR CODE POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE TRI ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ! 

WWW.AGGLO-FECAMP CAUXLITTORAL.FR / 02.35.10.48.48 / 825 ROUTE DE VALMONT - 76400 FÉCAMP / CONTACT@AGGLO-FECAMP CAUXLITTORAL.FR

A.S.S.L. Cyclotourisme / Marche



La saison 2025 se termine pour les 22 licenciés cyclo et les 12 randonneurs(euses).

Le **13 juin** J.Marie, Momo, Alain et Aurélien ont participé à la 24^{ème} édition de L'Ardéchoise, une épreuve cyclosportive de 230 kms avec le franchissement des cols du Buisson, des Nonières, de Mézihac, d'Alzac, de la Baricaude, du mont Gerbier de jonc, de Clavière, de Freydaparet et de Labouvesc ; un joli programme pour un dénivelé total de 4585 mètres. C'est les jambes bien lourdes et le corps endolori qu'ils ont franchi la ligne d'arrivée à Saint-Félicien après plus de 10 heures passées sur la selle.

Un grand bravo et félicitations à nos 4 téméraires pour leurs participations à cette magnifique aventure, ils sont déjà prêts pour 2026.

Du **2 au 10 août**, 2 marcheuses et 2 cyclos représentaient le club à la SF d'Orléans, ils étaient hébergés à La Ferté Saint-Aubin chez Claudine et Jean-Luc, agriculteurs à la retraite, un grand merci à leurs hôtes pour leur accueil, leur gentillesse et leur disponibilité. Eliane et Marie-Lise ont parcouru 120 kms en découvrant les bords de Loire, le long du Loiret, Olivet, la forêt d'Orléans et le Parc Floral de Saint-Cyr, excursions à Sancerre, visite d'une chèvrerie et la fabrication du crottin de Chavignol.



Les cyclos ont parcouru 910 kms à la découverte de la Sologne et ses châteaux des bords de Loire, de Gien et Sully sur Loire.

Les marcheurs étaient présents à la randonnée agricole de Saint-Jouin de Bruneval, à la Marche Rose.

Félicitations à Martine qui a parcouru 175 kms reliant le Puy en Velay (départ incontournable du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle) à Nasbinals en Lozère.

L'Assemblée Générale s'est tenue le **7 décembre**, suivie du repas annuel.

La prise des licences 2026 se tiendra le 15 février à 11h00 au local, les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme ou de la marche sont invitées à nous rejoindre.

L'ASSL Cyclotourisme Marche vous présente ses meilleurs vœux pour 2026 à vous, vos familles et vos amis.

A.S.S.L Cyclotourisme/Marche
1, rue Victor Coviaux Saint Léonard
Tél 06 81 64 78 79 / 06 80 27 39 22



Club des Jeunes d'Antan

RAPPEL DES ACTIVITÉS DU CLUB (ouvert à tous)

Le 2^{ème} jeudi du mois,
repas mensuel, avec après-midi jeux et collation - 17€.

Le 4^{ème} jeudi du mois, à 14h00,
tournoi de manille ou de dominos - 7€.

NOS ACTIVITÉS

Nos repas mensuels du 2^{ème} jeudi réunissent plus d'une cinquantaine de fidèles participants, et nos concours de manille du 4^{ème} jeudi sont eux aussi appréciés.

Le **6 juin**, nous sommes partis pour la journée en direction d'Amiens, promenade guidée en barque électrique à fond plat dans les hortillonnages suivie d'un petit temps libre dans la ville.

Notre foire à tout du **18 Août** organisée sur le terrain près de l'église s'est bien déroulée sous le soleil.

Le **21 Septembre**, l'orchestre de Sabrina et Freddy FRIANT a animé notre repas dansant et a fait vibrer les personnes qui étaient présentes dans la salle.

Le **18 octobre**, nous avons organisé un déjeuner safate, 80 personnes ont répondu présent à ce repas convivial.

Le **16 novembre**, un repas hareng a été organisé.



Le **15 et 16 décembre**, distribution des colis de noël aux anciens de la commune agés de 70 ans et plus, cette activité étant financée en partie par la subvention de la mairie et le bénéfice des manifestations que le club organise tout au long de l'année.

NOS PRÉVISIONS POUR LE PREMIER SEMESTRE 2026

Repas mensuels du 2^{ème} jeudi

Concours de manille du 4^{ème} jeudi

Repas dansant - Tarif 32 € - Animé par Sabrina et Freddy Friant
Inscription au 06 37 28 95 67

16 février : Saint-Valentin

19 avril : repas dansant

Pour information, les réservations aux repas dansants ne seront prises en compte qu'à réception du règlement, ayant eu lors de notre dernier repas de septembre de nombreuses inscriptions non honorées.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2026.

Prenez bien soin de vous.

La Présidente
Claudine CADINOT

Le Cercle Sports Loisirs de Saint-Léonard : une nouvelle dynamique autour des sports de raquette



UNE ASSOCIATION ANCRÉE DANS LA VIE LOCALE

Créé en 1983, le Cercle Sports Loisirs (CSL) de Saint-Léonard s'est toujours donné pour mission de favoriser la pratique sportive et de loisirs pour tous.

Au fil des années, l'association a proposé de nombreuses disciplines : tennis de table, badminton, roller, capoeira ou encore multi-gym, contribuant activement à la vie sportive et sociale de la commune.

En 2018, un nouveau bureau a pris le relais, dans la continuité des valeurs fondatrices : convivialité, accessibilité et plaisir du jeu.

UNE ORIENTATION AFFIRMÉE : LES SPORTS DE RAQUETTE À L'HONNEUR

Récemment, le CSL a fait le choix stratégique de se recentrer sur les sports de raquette, en conservant les deux disciplines qui rassemblent le plus d'adhérents : le badminton et le tennis de table. Ce recentrage permet de renforcer la cohérence du projet sportif et de mettre en avant les synergies locales.

Une alliance "sports de raquette" a ainsi vu le jour avec le Tennis Club Municipal, présidé par M. Gérard Deneuve, qui a récemment intégré au sein de son club une nouvelle activité : le pickleball, encadrée par M. Nicolas Ebran, l'un des meilleurs joueurs français actuels.

Cette coopération illustre la belle complémentarité des associations de Saint-Léonard, toutes animées par la même passion du sport et l'envie de partager des moments conviviaux.

DES PARTENAIRES FIDÈLES ET ENGAGÉS

Le club tient à remercier chaleureusement ses partenaires pour leur soutien :

- La **MAÇONNERIE YPORTAISE** pour la section tennis de table,
- **AM ISOLATION** pour la section badminton.

Grâce à leur appui, les deux sections ont pu être équipées de tenues neuves et de qualité pour la saison à venir.



Section Badminton – effectif presque au complet pour la saison 2025-2026



Section Tennis de Table – nouvelles tenues pour la saison 2025-2026

Crédits photos : CSL Saint Léonard

Un geste fort qui symbolise la solidarité locale et l'importance du lien entre les entreprises et le tissu associatif.

UNE MÊME PASSION, UN MÊME ESPRIT

Qu'elle que soit la raquette utilisée, tous les membres partagent le même plaisir : **se retrouver, s'amuser et progresser ensemble**.

Le CSL Saint-Léonard reste fidèle à son esprit d'origine : **un club à taille humaine, dynamique et ouvert à tous**.

« Le sport, c'est d'abord le plaisir de jouer ensemble, dans la bonne humeur et le respect de chacun. »

Xavier Lecointre,
président du CSL Saint-Léonard

**Du 22 au 28 septembre 2025
Séjour découverte dans les Alpes du Sud :**

Nous avons séjourné à Savine-le-Lac à l'hôtel 3* "Eden Lac". Un hôtel familial et convivial avec vue panoramique sur le Lac de Serre-Ponçon. Durant ce séjour nous avons découvert et visité les villes :

- Embrun,
- Barcelonnette,
- La petite ville de Susa en Italie,
- Le col d'Izoard et bien d'autres lieux.

Nous avons également fait une croisière sur le lac de Serre-Ponçon. Nous étions tous très heureux de ce voyage.



Le 2 octobre 2025 - Assemblée générale :

A cette occasion le bureau de la FNACA et les adhérents se sont retrouvés à la salle Henri Lambert autour de Monsieur Bernard Hoguet Maire, de Madame Marie-France Moignot, adjointe aux associations de la commune.



Nous avons fait le point :

- sur l'association,
- sur nos activités, passées et à venir,
- et terminé par le rapport financier.

Nous avons achevé la réunion en souhaitant à tous nos participants une très bonne continuation, autour du verre de l'amitié.

9 novembre 2025 - Repas cabaret :

Belle réussite pour notre repas au K'baret "le Léon d'Or " de Saint-Léonard. 125 personnes ont participé au repas et ont pu découvrir un très beau spectacle. Nous avons passé un très bon et joli moment.



A noter dans votre agenda :

Le 20 juin 2026 : 1 journée à Paris

- Avec visite de la Cathédrale de Notre Dame de Paris,
- Montée en petit train (aller et retour) à Montmartre,
- Déjeuner dans un restaurant typique de ce quartier.
- Visite guidée de ce quartier atypique de la capitale.

Du 28 septembre au 5 octobre 2026

Séjour tout compris en CRÈTE départ Deauville

Renseignements et inscriptions :
Mme DROUET - tél 06 96 41 65 22

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes, et une bonne année 2026.

Prenez soin de vous.

La Présidente
Françoise THEVENIN

■ Traversées Musicales



Venez Danse, Écouter...

Traversées Musicales

Bal du Printemps N° 9

« Musiques de Danses Traditionnelles »

Danses Normandes, Cauchaises, Irlandaises, Anglaises
et danses de la Renaissance

Dimanche 10 Mai 2026

Salle Lambert

rue des rossignols

Saint Léonard 76400

15 h-17 h

Participation au Chateau



■ Judo

Les cours du Dojo Saint-Léonard Judo ont repris depuis le mardi 09 septembre salle Marie-Madeleine Babin.

Les cours se déroulent aux horaires suivants :

- Baby-judo de 3 à 4 ans (débutants) : mercredi de 11h à 11h45
- 5-7 ans et baby-judo confirmés : mercredi de 10h à 11h

- 6-8 ans confirmés (à partir de ceinture blanc/jaune) : mercredi de 9h à 10h
 - 9-12 ans : mardi et jeudi de 18h à 19h
 - Ado/adultes : mardi et jeudi de 19h à 20h30
- Inscription possible toute l'année.

Renseignements par mail
dojo.stleonard@yahoo.fr ou auprès
de Philippe (entraîneur)
au 06.19.26.43.27



Scrabble Côte d'Albâtre

DIX ANS DÉJÀ POUR LE CLUB DE SCRABBLE !

Cette année, notre Club de Scrabble célèbre ses 10 ans d'existence ! Une belle aventure commencée en 2015 avec quelques passionnés autour d'une table, désireux de partager le plaisir des mots et du jeu. Dix ans plus tard, le club a bien grandi : il réunit aujourd'hui des joueurs de tous âges, du débutant curieux au compétiteur aguerri, dans une ambiance toujours conviviale et bienveillante.

Au fil des années, le club a participé à de nombreuses rencontres interclubs et tournois régionaux, tout en restant fidèle à sa mission première : faire découvrir le scrabble comme un jeu de réflexion, de stratégie... et surtout de plaisir partagé.

LE SCRABBLE SCOLAIRE : UNE BELLE DYNAMIQUE

Depuis quelques années, notre club s'investit également dans le scrabble scolaire, en collaboration avec les écoles de la commune et des environs. Ces interventions permettent aux enfants de découvrir le jeu sous une forme ludique, tout en développant leur vocabulaire, leur orthographe, leur goût pour les mots et leur compétence en calcul mental.

Les compétitions de scrabble scolaire connaissent un succès grandissant : chaque année, de nouveaux élèves se lancent dans l'aventure, grâce à l'implication de leurs enseignants, parfois



Finale locale 2017, 7 participants

jusqu'à participer aux finales régionales et nationales ! Une belle fierté pour notre club et pour notre commune.

ET LA SUITE ?

Pour fêter cet anniversaire, le club prépare une journée festive au printemps.

Que vous soyez joueur confirmé, amateur de mots ou simple curieux, rejoignez-nous pour découvrir à votre tour le plaisir du scrabble !

Le mercredi et le vendredi, de 14h à 17h et le premier mardi du mois, à 19h, salle Henri Lambert.



Finale locale 2024, 46 participants

Tennis Club Municipal de Saint-Léonard



RENTRÉE 2025-2026 AU TCM ST-LÉONARD

Suite aux inscriptions de la rentrée de septembre, le TCM St-Léonard enregistre une nouvelle progression avec 126 licenciés et 140 adhérents. En sachant que l'effectif arrive à saturation en fonction des disponibilités d'infrastructure couverte.

En matière de compétition, le Club engage 3 équipes de séniors +35 et une entente féminine avec Goderville lors du championnat d'hiver. L'équipe 1 en pré-régionale vise la montée en Régionale Masculine 2 et l'accession en DM1 pour l'équipe 2.

Les garçons 13-14 ans sont engagés en compétition dans une poule relevée suite aux bons résultats de la saison dernière.

En terme d'évolution au sein de l'Ecole de Tennis, des séances de baby-tennis sont organisées dans la salle d'évolution du gymnase M.M.Babin, un samedi sur deux, de 14h à 15h. (Contact : Baptiste Hue : 07-86-63-60-93).

Associé au CSL de Saint-Léonard, le Club propose des tarifs préférentiels en couplant les offres sportives : Tennis-badminton, Tennis-tennis de table.

En prévision sur ce début d'année 2026 :

- Soirée dansante le 28 mars à la salle des Ramendeuses de Criquebeuf-en-Caux.
- Championnat individuel jeunes de Seine-Maritime début janvier.

De nombreux sponsors nous rejoignent dans notre projet d'évolution sportive et dans les ambitions grandissantes de notre Association.

Le Club recherche un éducateur sportif un samedi matin sur deux. Public visé : adultes initiation et perfectionnement. (Contact : Gérard Deneuve au 07-86-52-98-41).

**Pour tout essai d'enfant ou adulte
ou demande de renseignements,
contacter Yohann Lainé au 06-09-36-00-07.**



Equipe 1 Gournay



Equipe 2 Turretot



Equipe 3 Harfleur Nacelles

Liste des associations et des présidents

ALBATRE CLUB POKER

M. MARS Fabien – téléphone 06.03.48.30.40

ASSOCIATION ECOL'LÉO

Mme LARCHER Stéphanie – téléphone 06.14.74.62.63

ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE

Mme CARPENTIER Nicole – téléphone 06.16.51.47.73
Mme BREARD Sylviane – téléphone 06.61.64.11.88

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LEONARD (A.S.S.L.) CYCLOTOURISME - MARCHE

M. DESJARDINS Jean-François – téléphone 02.35.28.54.93

CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)

M. LECOINTRE Xavier – téléphone 06.32.94.40.27

CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD

Mme CADINOT Claudine – téléphone 02.35.28.20.77

CONFRERIE

M. REAUX Michel – téléphone 02.35.28.35.74

DOJO SAINT-LEONARD

M. ERNST Julien – téléphone 06.20.59.70.14

FARINN (Fournées Associatives du Roctel in Normandie)

M. MARTIN Alain – téléphone 06.16.18.53.27

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)

Mme THEVENIN Françoise – téléphone 06.21.06.05.77

GYM CLUB DE SAINT-LEONARD

Mme LEVARAY Catherine – téléphone 06.17.91.31.10

LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL

M. CROCHEMEORE Michel – téléphone 02.35.29.14.67

LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD

Mme MARCHAND Fabienne – téléphone 06.34.69.10.52

SAINT-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)

M. LEGAY FOULON Romain – téléphone 06.50.89.06.32

SAINT-LEONARD SERVICES

M. BALIER Victor – téléphone 06.82.09.25.24

SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE

Mme LEVARAY Monique – téléphone 06.31.45.91.72

TENNIS CLUB MUNICIPAL

M. DENEUVE Gérard – téléphone 02.35.28.16.25

TRAVERSÉES MUSICALES

M. ROLLET Claude – téléphone 02.35.28.51.69

Recensement

En 2026, comme évoqué dans un précédent bulletin où nous faisions un appel aux personnes intéressées pour être agent recenseur, la commune de Saint-Léonard réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

You n'avez reçu aucun document d'ici le **19 janvier** ?
Contactez la commune au 02.35.28.05.99

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.



Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.
4. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

QUI SERONT LES AGENTS RECENSEURS ?

4 agents recenseurs ont fait connaître leur intérêt et parcoureront la commune selon les districts qui leur seront alloués.

Il s'agit de :

- Madame Nadège Recher, qui a déjà effectué plusieurs recensements pour la collectivité
- Madame Patricia Pradignac
- Monsieur Enzo Caret-Recher
- Monsieur Ethan Prevost

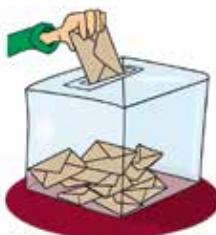
Nous vous remercions pour l'accueil bienveillant que vous leur réserverez.

Vous êtes absents du 15 janvier au 14 février ?

N'hésitez pas à contacter la mairie

afin de vous fournir les éléments utiles pour effectuer votre recensement en ligne !

Inscriptions sur les listes électorales et procuration



Nous rappelons que les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de la commune, vous devez

voulez inscrire au plus tard le 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent (sous conditions), acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Par ailleurs, à l'approche de ces élections **le ministère de l'Intérieur généralise à tous les scrutins la possibilité d'établir et de résilier de façon entièrement dématérialisée sa procuration**, grâce à l'usage de l'identité numérique France Identité. Les citoyens qui le souhaitent peuvent faire leur demande via le portail FranceConnect lorsqu'ils possèdent la nouvelle carte d'identité et une identité numérique certifiée.

Fréquentation de la ligne de bus n°6

Depuis le lundi 13 janvier 2025, la ligne 6 reliant la mairie de Saint-Léonard à Fécamp (et inversement) est en service sur réservation ! Une centaine de voyages a été comptabilisée sur les 9 premiers mois de l'année.

Nous vous rappelons que l'année 2025 est une phase test !

La fréquentation du service sera décisive pour son maintien. Plus vous l'utilisez, plus vous contribuez à sa pérennisation !

Parlez-en autour de vous et faites bon usage de cette ligne pour assurer la continuité de ce service de proximité !

Pour obtenir leur certification d'identité numérique France Identité, les usagers doivent :

- Télécharger l'application France Identité sur un smartphone ;
- Effectuer une demande de certification de leur identité numérique depuis l'application ;
- Suivre les instructions dans l'application : confirmer l'adresse e-mail, saisir un code personnel, puis effectuer une lecture de la carte d'identité en NFC.

L'APPLICATION GÉNÈRE UN QR CODE.

- Puis se rendre sans rendez-vous dans une des mairies proposant la certification d'identité avec leur carte d'identité, leur téléphone et le QR code associé à la demande.

Depuis le 31 mars 2025, l'identité numérique peut être certifiée dès la remise de la carte d'identité en mairie.

Les usagers ne disposant pas d'une identité numérique peuvent demander le remplacement de leur carte d'identité ancien format par une carte d'identité au format bancaire en réalisant une demande auprès de France Titres (ANTS). Ils peuvent également déposer leur demande de procuration de manière dématérialisée via le téléservice MaProcuration puis faire valider leur demande en se déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, munis d'une pièce d'identité et de la référence d'enregistrement « MaProcuration ».

Commande groupée de Fioul domestique

ACHAT GROUPE DE FIOL

Pour 2026, les livraisons sont prévues les week-ends du 31 janvier, 04 avril, 20 juin, 19 septembre et 21 novembre.

Les inscriptions sont possibles à tout moment.

Recyclons nos véhicules Protégeons nos communes !



Chaque année, plus d'un million de véhicules arrivent en fin de vie en France. Leur traitement est **une obligation environnementale mais aussi une opportunité pour nos territoires**. La loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) confie aux constructeurs automobiles et 2-3 roues le financement de la collecte, la dépollution et la valorisation des Véhicules Hors d'Usage (VHU).

Grâce à un réseau structuré de plus de 1 700 centres de déconstruction, la filière légale soutient plus de 15 000 emplois qualifiés et permet une valorisation des VHUs à plus de 95% ainsi que le réemploi de 120 000 tonnes de pièces automobiles par an.

Une filière illégale qui pollue et dégrade nos villes et Villages.

Dans de nombreuses communes, les affichettes accrochées aux feux tricolores sont devenues familières : « Rachète voiture même épave - paiement cash ». Derrière ces messages anodins se cache une filière illégale, qui récupère des véhicules sans respecter les obligations de dépollution, de traçabilité ou de recyclage.

Leurs conséquences sont visibles au quotidien : dépôts sauvages qui dégradent l'image et l'attractivité des villes et villages, pollution des sols et des nappes phréatiques faute de dépollution conforme.



QUE FAIRE :

Il existe une solution légale et gratuite :
le site officiel **www.jerecyclemonvehicule.fr**
qui permet de démarrer la démarche d'enlèvement
d'un VHU en quelques clics.



**Agissons ensemble
pour une filière vertueuse !**

■ Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Comme les années précédentes, à l'arrivée de la période hivernale, les ministères en charge de l'intérieur et de la santé, lancent une campagne nationale d'information du public sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone.

Pour rappel, les intoxications au monoxyde de carbone se produisent majoritairement dans les habitats pendant la période de chauffe. Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, fuel, etc.) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone (CO). Il convient donc d'être vigilant.

De simples mesures préventives permettent de limiter le risque :

- avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage, de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié dans les résidences principales et secondaires ;
- chaque jour, aérer au moins dix minutes les logements, même s'il fait froid ;
- maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;
- respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion, indiquées par le fabricant : ne jamais



faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu, placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments, ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, barbecue, etc)

Les symptômes de l'intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, fatigue, nausées) apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein du foyer. Une intoxication importante peut conduire à une situation dramatique, parfois en seulement quelques minutes.

Il faut donc agir très vite en cas de suspicion d'intoxication :

- aérer immédiatement ;
- arrêter si possible les appareils à combustion ;
- évacuer les locaux ;
- appeler les secours en composant le **112**, le **15** ou le **18** (et le **114** pour les personnes malentendantes).

La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes, et peut nécessiter une hospitalisation.

■ Arnaque à la poubelle

De faux agents tentent d'escroquer des habitants de cette commune de Seine-Maritime

Attention, des personnes malveillantes sévissent actuellement. Elles se font passer pour des agents du service des ordures ménagères sous prétexte d'un changement de poubelle.

Ces individus se présentent au domicile des administrés, notamment des personnes vulnérables, en prétextant une campagne de remplacement des bacs et tentent de soutirer de l'argent.

ATTENTION : il s'agit d'une arnaque.

Des démarchages frauduleux en lien avec la vente de calendriers ont également été relevés. Nous rappelons que les agents du service de collecte de déchets de l'Agglomération sont munis de cartes professionnelles.

Nous appelons à la vigilance et vous invitons à demander les cartes professionnelles aux personnes venant démarcher.

En cas de doute ou pour tout renseignement, contactez immédiatement la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral au 02.35.10.48.48, la Police nationale au 02.76.52.83.30 (17 en cas d'urgence) ou la Mairie au 02.35.28.05.99.

Merci de votre vigilance et n'hésitez pas à relayer cette information autour de vous pour protéger les personnes les plus vulnérables.

L'Espace des 1000 premiers jours pour accompagner les familles

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral, à travers son pôle parentalité, propose depuis le mois de septembre un nouveau lieu d'échanges et de rencontres dédié aux familles : l'Espace des 1000 premiers jours.

Les 1 000 premiers jours, de la grossesse jusqu'à la veille des 3 ans de l'enfant, constituent une période déterminante pour le développement de l'enfant et de l'adulte qu'il deviendra.

Ainsi, l'Espace des 1000 premiers jours offre un accueil chaleureux ouvert aux futurs parents et parents d'enfants âgés jusqu'à 3 ans, afin de :

- Proposer un accompagnement global, de la grossesse aux premières années de l'enfant
- Renforcer la prévention dès le plus jeune âge : santé mentale et périnatale, développement de l'enfant, conditions de vie, bienveillance...
- Échanger les expériences et partager des astuces du quotidien
- Parler de la grossesse ou de la vie avec son enfant
- Aborder les premières étapes de la vie de l'enfant : sommeil, alimentation, émotions...

Différents modes de rendez-vous sont proposés :

- Des temps collectifs d'échanges en famille tous les jeudis de 14h30 à 17h30
- Des ateliers thématiques (éveil, motricité, bronchiolite, massage, portage...) certains lundis de 18h à 19h30 ou mercredis de 15h30

Ces rendez-vous sont gratuits, il est nécessaire de s'inscrire auprès du pôle parentalité de l'Agglomération pour participer :

Tél : 02 35 28 96 95

Mail : parentalite@agglo-fecampcauxlittoral.fr

Le pôle parentalité est situé à l'Espace petite enfance intercommunal Le Pré en Bulles, 7 rue d'Alsace à Fécamp.

Plus d'infos et programme des ateliers parentalité sur www.agglo-fecampcauxlittoral.fr

à 17h30 dans différentes communes, selon la programmation annuelle établie

- Des rencontres individualisées avec des accompagnantes à la parentalité : lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, mardi de 14h à 16h30, mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, vendredi de 9h à 12h.



PÔLE PARENTALITÉ DE L'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL
parentalite@agglo-fecampcauxlittoral.fr / 02 35 28 96 95
www.agglo-fecampcauxlittoral.fr



■ La Piscine, un bain de vitalité !

Le centre aquatique de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral a fait peau neuve et a rouvert ses portes en juillet 2025. Il vous accueille toute la semaine et vous offre des équipements complémentaires :

- un grand bassin sportif dédié à la natation (525 m², 8 lignes)
- un bassin d'activités moins profond (environ 200 m²)
- un vaste bassin ludique avec canons à eau, bains bouillonnants, rivière contre-courants, cols de cygne, cascade, bancs et jets massants
- une pataugeoire équipée de jeux d'eau interactifs
- un espace détente entièrement refait et agrandi, comprenant sauna, hammam, jacuzzi, tisanerie, jardin avec transats !
- un toboggan géant d'environ 80 mètres
- une nouvelle aire de jeux aquatiques à l'extérieur accessible aux beaux jours !
- une salle de cardio-training avec vélos, steps, bancs de musculation...
- une salle de convivialité pour fêter son aqua-anniversaire (nouveau !)

Différentes activités sont proposées au quotidien : cours de natation, aquagym, aquabike, circuit-training, bébés nageurs...

Renseignez-vous auprès de La Piscine au 02 35 27 54 00.

Depuis la réouverture, les usagers sont nombreux à venir profiter de La Piscine. Chaque semaine, environ 65 classes des écoles, collèges et lycées des communes du territoire fréquentent l'équipement. Sans oublier les familles, les associations, les plus sportifs et les amateurs de détente qui sont aussi au rendez-vous !

+ d'infos, horaires et tarifs :

<https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/au-quotidien/faire-du-sport/centre-aquatique-la-piscine/>



■ Information du SIRACED PC

Depuis le mercredi 22 octobre 2025, par arrêté de la ministre en charge de l'agriculture, la France relève au maximum son niveau de risque influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) sur l'ensemble du territoire métropolitain de modéré à élevé.

Ce réhaussement fait suite à la confirmation de plusieurs cas sur la faune sauvage et dans des élevages sur le territoire national, et la possibilité de diffusion du virus par ces oiseaux migrateurs aux oiseaux détenus.

Cette décision entraîne la mise en œuvre immédiate des mesures suivantes sur le territoire national :

- la claustration ou la mise sous filet des oiseaux pour les établissements détenant moins de 50 volailles ;
- la mise à l'abri et protection de l'alimentation et de l'abreuvement des oiseaux dans les établissements détenant plus de 50 volailles ;



- l'équipement obligatoire des véhicules destinés au transport de palmipèdes de plus de trois jours au moyen de bâches ou équivalents empêchant toute perte significative de plumes et duvets par un camion plein ou vide ;
- interdiction des rassemblements de volailles et oiseaux captifs ;
- restrictions aux transports d'oiseaux appelants et interdiction du lâcher de gibier à plumes de la famille des canards, oies, cygnes (anatidés).

Au moindre doute, il est recommandé à tout éleveur ou détenteur de basse-cour de contacter son vétérinaire sanitaire.

Pour rappel, la consommation de viande et d'œufs et plus généralement de tout produit alimentaire à base de volaille ne présente aucun risque pour l'Homme.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- **Jeudi 8 janvier**

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

- **Samedi 10 janvier**

Vœux de la municipalité
salle Henri Lambert à 19 h 00

- **Jeudi 22 janvier**

Tournoi de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

- **Dimanche 25 janvier**

Récital « BARBARA »
par les Amis de la Chapelle de Grainval
à la chapelle à 15 h 00

- **Samedi 31 janvier**

Loto de l'association Ecol'Leo
salle Henri Lambert

- **Samedi 7 février**

Loto d'Albâtre Club Poker
salle Henri Lambert

- **Dimanche 8 février**

Concert « Froissement d'Elles »
avec FaMajeur par les Amis de la Chapelle de Grainval
à la chapelle à 15 h 30

- **Jeudi 12 février**

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

- **Dimanche 15 février**

Repas dansant de la Saint Valentin
du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

- **Jeudi 26 février**

Tournoi de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

- **Jeudi 12 mars**

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

- **Samedi 14 mars**

Concert avec la chorale « **Duruflé** »
de Rouen par les Amis de la Chapelle
de Grainval à l'église à 20 h 30

- **Jeudi 19 mars**

Cérémonie commémorative
au monument aux morts

- **Vendredi 20 mars**

Concert au profit de « **RETINA** »
avec le Chœur d'Hommes d'Yport
par les Amis de la Chapelle de Grainval
à la chapelle à 20 h 30

- **Jeudi 26 mars**

Tournoi de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

- **Dimanche 29 mars**
- Concert « Musique Baroque »**
avec l'Ensemble Vocal Polychrome
par les Amis de la Chapelle de Grainval
à la chapelle à 16 h 30
- **Jeudi 9 avril**
- Repas mensuel** du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert
- **Dimanche 19 avril**
- Repas dansant** du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert
- **Jeudi 23 avril**
- Concours de dominos** du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert
- Concert avec l'Ensemble Vocal Pradier**
par les Amis de la Chapelle de Grainval
à la chapelle à 16 h 30
- **Dimanche 26 avril**
- Repas** offert aux Aînés de la commune
par la municipalité à la salle Henri Lambert
- **Jeudi 1er mai**
- Remise de diplômes d'honneur du travail**
aux récipiendaires par la municipalité
salle Henri Lambert
- **Jeudi 8 mai**
- Cérémonie commémorative**
au monument aux morts
- **Dimanche 10 mai**
- Bal de printemps** n° 9 par Traversées Musicales
salle Henri Lambert
- **Vendredi 15 mai**
- Loto** du Tennis Club salle Henri Lambert
- **Jeudi 28 mai**
- Tournoi de manille** du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert
- **Dimanche 5 juin**
- Concert « Festival de Printemps »**
avec l'Harmonie de Gonnehville la Mallet
salle Henri Lambert
- Récital « Isabelle AUBRET »**
par les Amis de la Chapelle de Grainval
à la chapelle à 16 h 00
- **Jeudi 11 juin**
- Repas mensuel** du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert
- **Jeudi 21 juin**
- Repas mensuel** du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert
- **Jeudi 25 juin**
- Tournoi de manille** du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert
- **Vendredi 26 juin**
- 4ème Fête de la musique**
par la municipalité devant la mairie.



Meilleurs Vœux

Monsieur le Maire présentera ses vœux à la population
le samedi 10 janvier 2026 à 19h
à la salle Henri Lambert.